



CHAPONNAY (69)

« *Le séquoïa* »



Constructions

- La hauteur maximale des constructions par rapport au terrain naturel ne doit pas excéder 9 mètres au faîte. La hauteur des annexes de moins de 20 m², ne doit pas excéder 3,50 mètres à l'égout du toit. Pour les constructions implantées en limite séparative, la hauteur est limitée à 3,50 mètres.
- Les constructions doivent être implantées à 5 mètres minimum de l'alignement actuel ou futur des voies publiques ou privées ouvertes ou non à la circulation.
- Entre les lots, si l'implantation en limite n'est pas retenue, la distance comptée horizontalement de tout point de la construction au point de la limite séparative qui en est le plus proche, ne peut être inférieure à 4 mètres.
- Une surface de plancher de 225 m² est attribuée aux lots A et B.
- Une surface de plancher de 165 m² est attribuée aux lots C - D et E.
- L'emprise au sol ne pourra excéder 40% de la surface de la parcelle.

CHAPONNAY

« *Le séquoia* »

Fiche Technique



Parcelles

- La superficie indiquée est approximative et ne sera définitive qu'après bornage réalisé par le géomètre expert.²
- La position des accès aux parcelles est indiquée sur le plan de composition du lotissement.
- Chaque terrain support d'une construction doit comporter un parking privatif non clos, d'une capacité minimum de deux places de stationnement de 5m de largeur et 5m de longueur.
- Chaque parcelle sera desservie en limite en eau potable, eaux usées, électricité, et téléphone.
- Pour les eaux pluviales, les acquéreurs des lots C-D-E devront se raccorder au réseau d'eaux pluviales créé par le lotisseur, les acquéreurs des lots A et B devront prévoir une rétention privative de 7,5 m³ à leur charge.



Clôtures

- Les clôtures des lots situés dans l'Espace Boisé Classé seront de type grillage.
- Les clôtures au droit de la voie commune sont installées à 1 mètre de la limite de propriété et à l'intérieur du lot. Une haie sera plantée le long de la clôture, côté voie. Les clôtures seront composées d'un grillage treillis soudé pouvant être fondé sur des blocs béton ou une amorce de mur, hauteur 160 à 180 cm.
- Les clôtures entourant le lotissement sont de type treillis soudé, fondées sur bloc béton ou par une amorce de mur, pour une hauteur de 160 à 180 cm.
- Les clôtures entre les lots ont une hauteur maximale de 2 m.
- Le plan des clôtures sera déposé avec la demande de permis de construire et devront être enduits dans les mêmes délais que la construction principale.

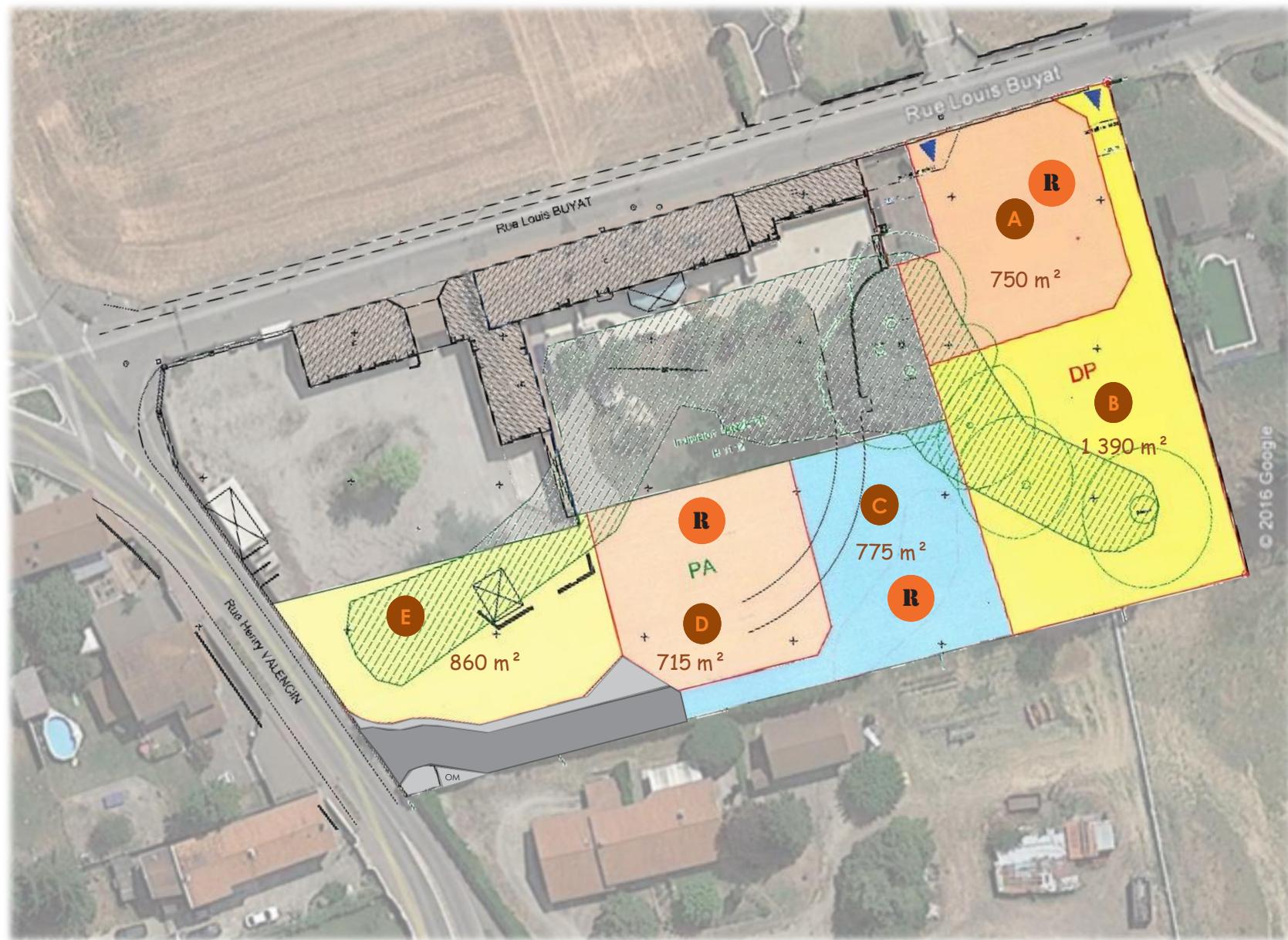
Parties communes

- Les ordures ménagères et les boîtes aux lettres seront regroupées à l'entrée du lotissement.
- Les eaux pluviales reçues par la voirie seront captées et dirigées vers le dispositif d'infiltration défini par l'étude hydrogéologique.

CHAPONNAY

« Le séquoia »

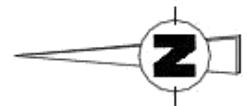
5 parcelles viabilisées



Les lots A, C et D sup-
porteront uniquement
des constructions de
plain-pied

Les surfaces ne seront
définitives qu'après
bornage effectué par
le géomètre expert.

R Lot réservé



Projet présenté par

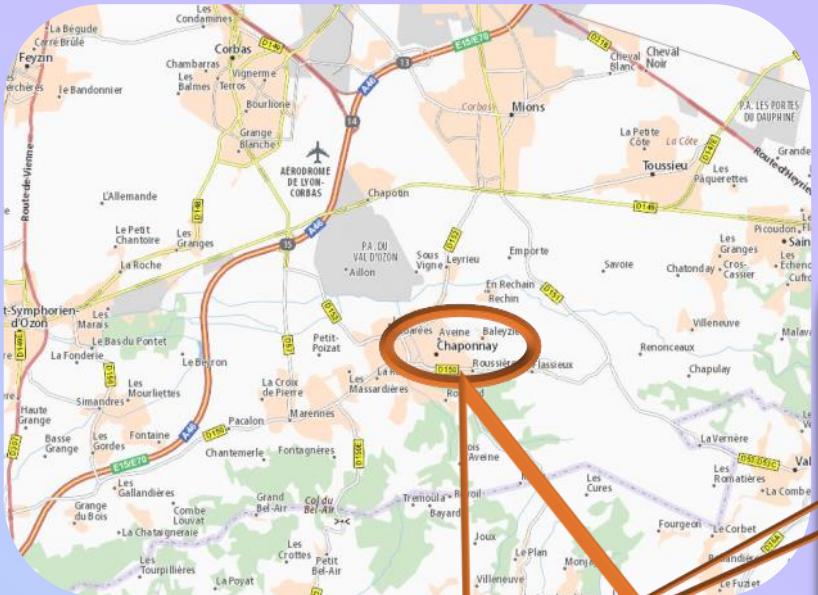
Anthem
aménage votre espace de vie



Chaponnay « Le séquoïa »



Adresse du lotissement :
Rue Henri Valancin
et Rue Louis Buyat



Vivre à Chaponnay

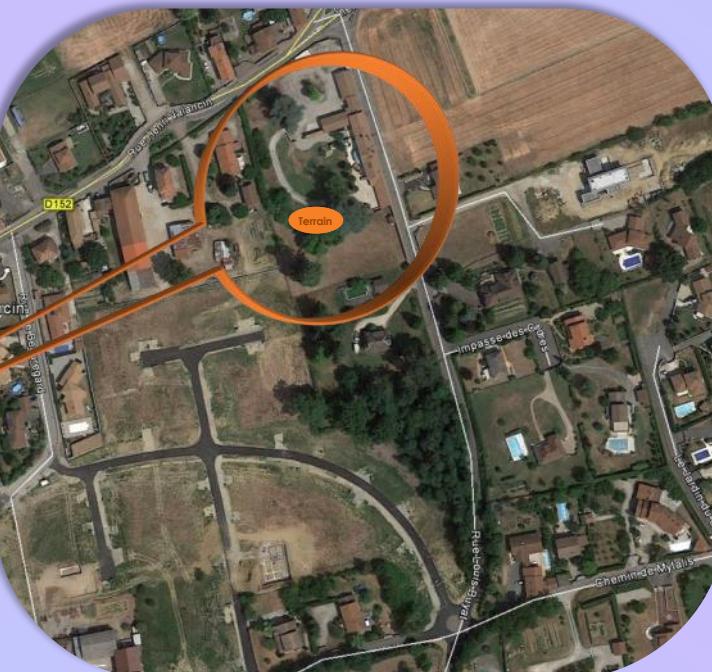
C

Chaponnay est une petite ville située dans le département du Rhône, à 4 kms de Mions la plus grande ville alentour et à seulement 25 kms au Sud-Est de Lyon.

La population est d'environ 3.900 habitants.

Le lotissement est situé au Nord Est du centre ville, dans un secteur pavillonnaire.

Le centre ville dispose de tous les commerces de proximité, d'écoles maternelle et primaire et d'un collège privé. De nombreuses structures municipales, notamment une bibliothèque et un cinéma et de nombreuses associations sportives et culturelles sont également présentes sur la commune. De par sa situation géographique, la commune permet de concilier les atouts d'un village (ville fleurie 4 fleurs) et la proximité de Lyon. Chaponnay est proche des grands axes routiers.



Retrouvez tous nos programmes sur

www.anthema.fr



Parc Technologique de Lyon
333, Cours du 3ème Millénaire

Immeuble « le Pôle »

69791 - SAINT-PRIEST CEDEX

Téléphone : 04 37 25 24 90

Télécopie : 04 72 50 64 01

Messagerie : contact@anthema.fr

Membre du Syndicat National
des Aménageurs Lofisseurs

